



Recours au ta pour dérogation à réglementation

Par **COULAUD**, le **20/02/2009** à **11:56**

J'ai demandé une dérogation en mars 2007 à la DDASS du 07 pour réduire la distance réglementaire de 50m pour l'implantation de maisons par rapport à une écurie appartenant à un négociant en bestiaux. J'ai monté un dossier à cet effet avec avis favorable du maire de l'époque. Suite à enquête la DDASS était prête à réduire la distance et à m'accorder la dérogation mais le nouveau maire (opposition au précédent) a émis un avis défavorable en nov 2007 au titre de nuisances sonores.

J'ai fait un recours gracieux auprès de la DDASS: refusé; je souhaite faire un recours au TA sur deux arguments:

-abus de pouvoir du nouveau maire car l'affirmation de nuisance sonore est infondée(aucune donnée technique comme le prévoit la loi: niveau d'intensité, durée, répétition et un voisin situé à 40m m'a exprimé n'être gêné aucunement)

- absence de continuité dans la décision par rapport au maire précédent

Ai je une chance d'aboutir sachant qu'il s'agit d'une demande de dérogation?